



OFFRE DE SERVICE

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE PROJETS HORIZON EUROPE EN ACCOMPAGNEMENT DE COORDINATION

Une fois le contrat de financement avec la Commission Européenne et l'accord de consortium du projet signés, l'Acta accompagnera le coordinateur et les membres du consortium tout au long du projet dans la gestion administrative et financière, ainsi que dans la mise en place d'une procédure de gouvernance efficace et dans l'animation du partenariat, dans le but d'atteindre les objectifs du projet avec des résultats de qualité répondant aux attentes de la Commission Européenne.

L'ACTA conseillera le coordinateur pour gérer de façon agile les risques liés à la mise en œuvre des activités, pour la mise en place de méthodes d'évaluation de l'avancement du projet en développant une culture de l'impact au sein du comité de pilotage du projet. L'ACTA conseillera également le coordinateur dans le développement de la coopération et des synergies avec d'autres projets afin de capitaliser sur la connaissance produite et disponible, permettant ainsi de s'inscrire dans la continuité des différents programmes de recherche et d'innovation.

PRINCIPAUX PROFILS POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU PROJET

PROFIL	COMPETENCES	ACTIVITES REALISEES
Chef de projet senior	Maîtrise des programmes européens Vision et conseil stratégiques	Conseil structurel et stratégique à la coordination et aux membres du consortium sur la gouvernance et l'animation du projet. Mise en place d'une gestion et d'une planification dynamique des activités du projet ayant pour objectif l'atteinte des résultats et impacts attendus en lien avec les stratégies européennes du programme de recherche et d'innovation. Supervision de la gestion administrative et financière du projet.
Chef de projet junior	Maîtrise du portail européen	Gestion opérationnelle administrative et financière du projet avec les membres du consortium et dans le respect des règles de la Commission Européenne (CE). Animation du consortium et lien avec la CE. Mise à jour des templates et règles internes au consortium.

MOYENS MIS EN ŒUVRE ET RÉSULTATS ATTENDUS

	MOYENS	RESULTATS	COÛTS
 Lot de travail 1 Gestion administrative	Création de procédures internes au consortium pour une bonne gestion : templates, plateforme interne de stockage Reportings techniques : collection et vérification des rapports de chaque partenaire, soumission et suivi auprès de la CE Avenant au Grant Agreement : préparation avec le comité exécutif et la coordination de la demande d'avenant, mise en œuvre de l'avenant	Rédaction des rapports fluide Avenants au Grant Agreement validés par la CE Rapports périodiques complets et validés par la CE, soumis dans les délais impartis	5 à 7 % du budget total du projet à préciser selon la taille du projet
 Lot de travail 2 Gestion financière	Création d'outils de gestion financière Gestion et suivi régulier des finances du consortium Reporting financier : conseil sur l'éligibilité des coûts, collection et vérification des rapports de chaque partenaire, soumission et suivi auprès de la CE En lien avec le département financier du coordinateur, calcul de la redistribution des paiements de la CE aux partenaires	Gestion budgétaire optimisée Responsables financiers et comptables informés des exigences européennes	
 Lot de travail 3 Organisation des réunions	Préparation des réunions : agenda, appui logistique et technique en présentiel et en ligne, aide à l'animation Communication avec les partenaires et la CE Comptes rendus : prise de notes et envoi aux partenaires	Organisation et exploitation optimisées des réunions Gestion optimale de l'information	
 Lot de travail 4 Planification et suivi dynamiques	Gestion des risques liés à la mise en œuvre du projet Etablissement de procédures de suivi de l'atteinte des jalons et de la réalisation des livrables Méthodologie d'évaluation d'impact	Culture et méthodologie de l'impact développée au sein du consortium Objectifs du projet atteints, avec des résultats de qualité et dans les délais impartis	
 Lot de travail 5 Conseil structurel et stratégique	Conseil à la mise en place de procédures de gestion des données personnelles et de la propriété intellectuelle Conseil à la coordination et au comité exécutif pour la gestion des équipes et l'animation des groupes d'acteurs externes au projet	Gestion des données personnelles et de la propriété intellectuelle en accord avec les attentes de la CE Partenaires et acteurs externes mobilisés tout au long du projet	